Description de la dotation – Jeu-concours « VIBRATION - KARTING ADULTE MAGNY COURS »

Organisé sur l'antenne de la radio VIBRATION du samedi 19 septembre au vendredi 25 septembre 2026.

Dans le cadre du jeu-concours « VIBRATION **- KARTING ADULTE MAGNY COURS** », cinq lots sont mis en jeu.

Chaque lot comprend :

- 2 sessions adulte 4T sur la piste Karting de Magny Cours, d'une valeur unitaire indicative de 40 € TTC.

Les sessions sont valables jusqu'au 31 décembre 2026, date maximale de leur utilisation.

Modalités de participation

Pour participer, les auditeurs doivent s'inscrire via le site de la radio https://www.vibration.fr en remplissant l'ensemble des champs demandés.

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

Seules les inscriptions complètes et valides seront prises en compte pour le tirage au sort.

Modalités d'attribution et de remise des lots

- Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Chaque gagnant ne pourra remporter qu'un seul lot.
- Chaque gagnant sera informé de son gain par e-mail à l'adresse qu'il aura communiquée lors de son inscription.

Précisions sur la dotation

Tous les frais non expressément mentionnés comme inclus dans le lot (transport, hébergement, restauration, dépenses personnelles, etc.) restent exclus de la dotation et demeurent à la charge exclusive du gagnant.

Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio VIBRATION, disponible à l'adresse suivante : https://www.vibration.fr/reglements

Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.